



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

JORF n°0143 du 12 juin 2020  
texte n° 29

**Arrêté du 8 juin 2020 reportant la date d'épreuve orale d'admission de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique des administrations de l'Etat principal de 2e classe du ministère de la culture ouvert au titre de l'année 2020**

NOR: MICB2014298A

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/6/8/MICB2014298A/jo/texte>

Par arrêté du ministre de la culture en date du 8 juin 2020, l'épreuve orale d'admission de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique des administrations de l'Etat principal de 2e classe du ministère de la culture ouvert au titre de l'année 2020, interrompue à partir du 17 mars 2020 en région parisienne, se poursuivra à partir du 29 juin 2020 en région parisienne.